

« Fais ton job ! » L'anecdote est rapportée par "L'Express". Carole Delga, secrétaire d'Etat (entre autres) à l'ESS, en quête de soutien dans la course à l'investiture PS pour la présidence de la grande région Languedoc-Midi-Py. (qu'elle a d'ailleurs obtenue), a rendu visite au baron socialiste Jean Glavany. Lequel lui a rétorqué : «Carole, tu es au gouvernement depuis à peine six mois. Ton secrétariat d'Etat, c'est un plein-temps (...) Fais ton job, c'est déjà beaucoup !». «Tu as eu raison», a répondu Manuel Valls à l'ancien ministre qui lui racontait l'entrevue. Loin de tout poujadisme ou de tout simplisme type «Tous pourris!», on se perd en conjectures pour donner un sens à l'anecdote qui ressemble à un billard à plusieurs bandes. Peut-être n'en a-t-elle d'ailleurs pas tant que ça ... de sens.

PB (ES)

## Fonds européens, régions et ESS

Comment les conseils régionaux se saisissent-ils des moyens issus de la nouvelle programmation 2014-2020 des fonds européens pour soutenir les projets et les acteurs de l'économie sociale ? Une note commune publiée mi-janvier par l'agence d'ingénierie spécialisée Avise et le réseau RTES (Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire) a passé au crible les politiques régionales en la matière (1). Il en ressort que seule une minorité de régions (5) dont l'Aquitaine accorde une place à l'ESS dans ces programmes. «Sous la forme d'un objectif spécifique ou d'une catégorie d'actions spécifiquement dédiée à l'ESS dans

un objectif plus général», précise la note. Le rapport détaille notamment le cas de l'Alsace et des Pays de la Loire.

Pour ce qui est de l'item «innovation sociale», la note remarque qu'il est assez peu traité en tant que tel à travers ces programmes opérationnels, mises à part quelques exceptions dont le Poitou-Charentes. Lequel fait partie des régions prenant en compte l'innovation sociale dans sa stratégie d'intervention et de soutien.

(Localtis, Gazette des communes)

**(1) A partir de mots clés tels «ESS», «entrepreneuriat social», «innovation sociale», «coopération», etc., passés sur les programmes opérationnels FEDER/FSE des conseils régionaux**

**L'Union européenne** confie aux Etats-membres la gestion d'une partie des fonds européens structurels et d'investissement (dont le fonds européen de développement régional - Feder - et le fonds social européen), dans le cadre du programme 2014-2020. Sur un budget total de 26,7 milliards d'euros, les conseils régionaux en gèrent la plus grande partie (20,5 Mds € dont 1,165 Mds € pour l'Aquitaine et 743 Mds € pour le Poitou-Charentes). (Avise)

LIRE AUSSI EN PAGE 4

**> Loi ESS, DÉCRET SUR LES ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES** La publication du décret précisant le seuil au-delà duquel l'adoption d'un schéma d'achats socialement responsables est obligatoire a permis l'entrée en vigueur, le 01/02/15, de l'article 13 de la loi cadre de l'ESS du 31 juillet. Ce texte a pour but de rendre exemplaire le comportement des collectivités publiques, la commande publique étant «un levier majeur au service de l'insertion sociale» représentant pas moins de 10 à 15% du PIB. Néanmoins, la moyenne des marchés à clause sociale était de 7,3% en 2012 pour les collectivités territoriales et à peine 1,8% pour l'Etat. Le décret publié le 31/01 fixe à 100 M€ HT le seuil au-delà duquel les acheteurs publics ont l'obligation d'adopter et de publier un «schéma de promotion des achats publics socialement responsables». Lequel précise les marchés et contrats à retenir par les collectivités afin de déterminer le montant de leurs achats. Le seuil fixé permet d'englober la quasi-totalité des régions métropolitaines, une

soixantaine de départements, près de 70 Epic (établissements publics de coopérations intercommunales) et une dizaine de communes (de plus de 250.000 habitants), soit en tout 160 collectivités territoriales.

**> ASSOCIATIONS | DAVANTAGE DE CRÉDITS POUR LES ACTEURS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE** L'une des annonces du chef de l'Etat lors de sa dernière conférence de presse a porté, signale le blog de Michel Abhervé, sur les associations actrices de la politique de la Ville. F. Hollande, après leur avoir adressé des louanges, a indiqué que «les crédits des associations qui ont été considérablement diminués ces dernières années seront non seulement préservés, mais augmentés, là où il y a justement une priorité qui doit être donnée à la politique de la Ville.» Les décisions de ces dernières années «peuvent susciter un certain scepticisme», commente M. Abhervé. Outre le montant des crédits, l'accent devrait être mis selon lui sur la réduction de la lourdeur des procédures qui fragilisent aussi les associations.

# Silver économie | Six filières en Aquitaine

Le secteur de la silver économie s'organise en Aquitaine. Des groupes de travail ont été mis en place sur la base des six filières déjà identifiées dans la région.

LA « SILVER ÉCONOMIE », QUI SE DÉFINIT COMME L'ÉCONOMIE AU SERVICE DES SENIOR, représente un enjeu majeur pour un territoire comme la région Aquitaine eu égard à sa démographie notamment et la réponse à des besoins sociaux qu'elle constitue. Les acteurs de l'ESS, par leur insertion historique dans l'action sociale, ont un rôle éminent à jouer dans l'émergence et le développement de ce secteur économique. L'agence Aquitaine Développement Innovation (ADI) et l'association Aquitaine Préfi-Cress, sous l'impulsion du Conseil régional, mènent un travail de réflexion (une réunion sur ce sujet était organisée le 10 février à Pessac) pour favoriser l'intégration des structures de l'ESS au sein des filières de la silver économie.

Des groupes de travail ont été mis en place sur la base des six filières préalablement identifiées en Aquitaine :

- **Santé médico-social** : accessibilité à une offre com-

plète de soins sur tout type de territoire (urbain, rural), optimisation des activités de soins pour les professionnels, prévention nutritionnelle. (Chef de file : MSP Bagatelle)

- **Loisirs et tourisme adaptés, Bien-être** : lutte contre l'isolement, maintien du lien social, épanouissement personnel. (Chef de file : Thermes Adour)

- **Habitat et urbanisme** : logements adaptés et ergonomiques, lutte contre la précarité énergétique. (Chef de file : CREAHD)

- **Autonomie et maintien à domicile** : sécurité à domicile, autonomie dans les gestes quotidiens (se lever, s'habiller...). (Chef de file : Onela)

- **Transports et mobilité adaptés** : modes de transports sécurisés, facilitant le déplacement, systèmes d'alertes et de guidage.

Une filière « Transversalités » : (Chef de file : Réunionica)

(Sources : Fehap.fr, Adi)

## POST-IT COWORKING | OUVERTURES D'ESPACES À BAYONNE ET EN DORDOGNE

L'espace La Cocotte-coworking vient d'ouvrir (02/02) à Bayonne, dans l'aile ouest du Château-Neuf, avec une capacité de 25 places, à l'initiative de l'association du même nom. Ce projet d'espace de travail partagé est soutenu par l'Agglo Côte Basque-Adour et la Ville de Bayonne qui a mis à disposition le local. A Périgueux, l'Escalé numérique va bientôt ouvrir en centre-ville (9, rue Wilson), à l'initiative du développeur Pascal Menut qui s'appuiera sur une structure associative. Par ailleurs, le conseil général de la Dordogne vient d'inaugurer à Villefranche-du-Périgord, le premier d'un réseau de 10 télécentres qu'il projette d'installer d'ici à 2016 (à Vélignes, Mussidan, Bergerac, Sarlat, Périgueux, Montignac, Thiviers, Nontron, Ribérac), projet porté par une société publique locale (SPL) montée avec le conseil général et les collectivités. (Sud Ouest, Agglo côte basque)

## SCOP SIGNE | UNE CABINE TÉLÉPHONIQUE POUR LES SOURDS

Initiative de la Scop Signe, agence d'interprétation LSF (langue des signes française) basée à Bordeaux, la coopérative a installé dans ses locaux (57, rue Mouneyra) la première cabine téléphonique accessible aux personnes sourdes en Aquitaine, afin de répondre au besoin d'autonomie de cette population et palier les lacunes des centres relais. Cette prestation innovante dénommée "coup de fil" permet aux sourds de passer un appel à un entendant via un interprète en LSF présent sur place. Acteur de référence en Aquitaine, la Scop Signe intervient depuis 20 ans comme interface entre entendants et sourds. (Scop-aquitaine.coop)

## Sport éducatif | SAS Béarn primée

Structure d'aide par le sport-loisir fondée en 2000 (basée à Pau), l'association SAS Béarn fait partie des 12 associations sportives éducatives et solidaires lauréates du prix « Fais-nous rêver » décerné par la Fondation GDF-Suez. SAS Béarn figure parmi les trois grands lauréats d'un prix récompensant des initiatives favorables au vivre-ensemble sur les territoires, l'insertion sociale et/ou professionnelle ou à l'éducation des jeunes. Les lauréats vont intégrer l'« école » de la fondation GDF-Suez qui les accompagnera dans le développement de projet. SAS Béarn n'en est pas à son premier prix. (ame1901.fr)

## INSERTION | ACCORD CADRE POUR LA FORMATION EN IAE

Un nouvel accord cadre régional pour développer l'emploi et les compétences et sécuriser les parcours d'insertion en Aquitaine (dans les SIAE, 2015-2017) sera signé le 2 mars.

# Darwin, écosystème bordelais en évolution

**RTES explore la galaxie Darwin à Bordeaux, à travers l'interview de l'un de ses promoteurs, Jean-Marc Gancille, son directeur de la «transition écologique».**

« **UN ACCÉLÉRATEUR D'ÉVOLUTIONS URBAINES DURABLES** », selon l'article que consacre à l'écosystème Darwin RTES (Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire) dans sa dernière newsletter. Le projet emblématique et expérimental de l'agglomération bordelaise fait effectivement beaucoup parler de lui, particulièrement quand il est question d'innovation sociale ou d'entrepreneuriat solidaire. D'aucuns évoquent le point de ralliement favori des bobos bordelais... RTES (avec la Scop La Péniche) constate simplement qu'il s'agit d'un lieu effectivement innovant fréquenté chaque jour par « un millier de personnes (qui) y travaillent, se cultivent, se divertissent ». Constat appuyé par une interview de Jean-Marc Gancille, directeur de la transition écologique, l'un des deux promoteurs de Darwin avec Philippe Barre. Jean-Marc Gancille revient sur l'idée de départ à partir de la proposition formulée par l'agglomération de Bordeaux, en 2008, d'occuper les Magasins généraux de l'ancienne caserne Niel, « porte d'entrée du futur éco-quartier de Bastide Niel » sur la rive droite de la Garonne. « Nous souhaitons créer un lieu de coopération tous azimuts, moteur de démarches de transition écologique, ouvert sur son environnement et vecteur de changement pour le territoire ». Proposition qui aboutira en 2010 à la vente de la friche Niel (10.000m<sup>2</sup>) à la SAS Darwin-Bastide. Un investissement de 14 M€ financés à 93% sur des fonds privés (fonds propres, fonds d'investissement, prêts bancaires). Le business modèle, comme devait l'expliquer Jean-Marc Gancille en décembre aux 10 ans d'Aquitaine Active, repose en partie sur les loyers versés par les futurs occupants des lieux. Les fonds publics (Ademe, Région, Feder) ont permis de financer les études environnementales, l'un des points forts du projet.

« Darwin est devenu rapidement un centre de vie autour des activités de coworking, restaurant, commerce, bien-être, bureau, etc... » Deux hectares de friches autour de la Caserne Niel sont loués par convention avec la collectivité pour être mis gracieusement à la disposition des associations du quartier pour leurs projets (skate park, espace de graph, ferme urbaine). Lesquels font beaucoup pour la popularité du lieu. Darwin par ailleurs soutient les associations intégrées à l'éco-sys-

tème via un fonds de dotation. L'écosystème qui vient de remporter un appel à projets de Bordeaux Métropole (l'ex-Cub) pour le rachat et la réhabilitation d'une tranche supplémentaire de 12.000 m<sup>2</sup> en vue d'un nouveau projet de logements sociaux, activités culturelles et créatrices, entreprises, auberge de jeunesse, etc.

**Un millier de personnes y travaillent, se cultivent, se divertissent**

Bénéficiant d'un fort soutien des élus locaux, l'écosystème accueille une pépinière de la Ville de Bordeaux, Le Campement, dédiée à l'économie verte, la gestion et l'animation étant confiée à la SAS Darwin-Bastide. « Cette coopération entre collectivités locales et entreprises permet aussi de faire évoluer une culture bien française de méfiance réciproque ». Constat enthousiaste de Jean-Marc Gancille. Ce qui ne l'empêche pas de formuler inquiétudes et critiques sur l'avenir de l'éco-quartier, conscient que l'engouement pour les nouveaux quartiers de la rive droite peut aussi comporter un risque de déséquilibre par rapport au reste de l'agglomération.

**Le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire** se propose d'être le lieu de rencontre des collectivités locales engagées dans une démarche d'économie solidaire. Plus de 125 collectivités de tous échelons l'ont rejoint dont la Ville de Bordeaux en 2013. La dernière newsletter de RTES consacre d'ailleurs un portrait-interview à Yohan David, conseiller municipal bordelais, délégué à l'emploi, à l'insertion et l'économie sociale et solidaire, qui explique les axes de la politique de cette cité en la matière.

**POST-IT AMAP | 62 FAMILLES ET 17 PRODUCTEURS REGROUPÉS À LONS**

Avec 62 familles adhérentes, l'Amap (...) de Lons (Pyrénées-Atlantiques) contribue au développement d'une agriculture de qualité et de proximité en passant contrat avec 17 producteurs locaux. Action complétée par des visites régulières chez les producteurs, des animations dans les groupes scolaires et des moments de convivialité pour entretenir le lien social.

# Europe et économie sociale, quelle convergence ?

Le colloque «Collectivités territoriales, ESS et Europe», en janvier, a abordé la question de l'économie sociale, appréhendée à l'échelle du Vieux Continent, à travers convergences, divergences et dynamiques de développement.

«DES SENTIMENTS AMBIVALENTS». C'est en ces termes que l'un des participants d'un colloque organisé mi-janvier à Paris (par RTES) sur le thème «Collectivités territoriales, ESS et Europe», la députée PS de Paris, Fanélie Carrey-Conte, décrivait les relations entre l'économie sociale et solidaire et l'Europe, comme l'a rapporté "La Gazette des communes". «Il y a des choses intéressantes qui se passent mais en même temps les règles économiques qui régissent les marchés européens, notamment de concurrence libre et non faussée, viennent percuter certaines valeurs et les modes d'agir de l'ESS». La députée pointait notamment la difficulté à faire reconnaître la spécificité des «services sociaux d'intérêt général» (SSIG).

La question latente est : **peut-on vraiment parler d'ESS à l'échelle européenne ?** La notion en tant que telle (reposant sur les quatre familles statutaires - associations, mutuelles, coopératives, fondations) étant une spécificité française. Lors de ce colloque, l'économiste belge, Denis Stokking, fondateur du think tank "Pour la solidarité" a rappelé les deux approches habituelles pour identifier et étudier les convergences en Europe des modèles d'économie sociale : le statut donc, mais aussi la finalité - service à la collectivité, autonomie de gestion, gestion participative -, on pourrait ajouter la lucrativité limitée.

L'approche par les statuts est compliquée : exemple, le modèle italien est proche de la France, moins la prépondérance des mutuelles. Quant à la finalité sociale, Denis Stokking souligne la question législative :

«En France, on a une loi hybride (depuis cet été) entre la loi-cadre et la loi technique. On peut parler de lois cadres au Portugal ou en Espagne où des éléments de l'ESS sont repris dans la Constitution».

## Les règles économiques viennent percuter certaines valeurs de l'ESS

A ce propos, Camille Rosenblatt avait distingué, dans un *working paper* (une note de travail...) publié par "Pour la solidarité", **quatre modèles européens** en matière d'économie sociale : un **modèle rhénan** (comprenant la France) ou «corporatiste», avec un Etat-Providence puissant et décentralisé ; un **modèle anglo-saxon** (ou libéral) où l'Etat-Providence est déclinant ; un **modèle scandinave** (ou socio-démocrate) où l'économie sociale est peu structurée et fédérée par champ d'intervention et un **modèle méditerranéen** (ou émergent) avec un développement récent des organisations sous l'effet de la crise et de l'instabilité politique.

Au-delà de ces disparités nationales, Denis Stokking s'attache à dessiner les contours d'une possible politique européenne en économie sociale. Il s'appuie notamment sur l'**initiative pour l'entrepreneuriat social** (IES) lancée en 2011 par la Commission européenne. Regrettant au passage que les élus français ne s'emparent pas davantage des **fonds structurels** pour soutenir le secteur, alors que la transposition de la directive européenne en matière de marchés publics contient selon lui des «opportunités gigantesques».

## L'AGENDA

**MERCREDI 4 MARS**

RENCONTRES EN TERRE D'IAE Soirée de restitution du concours organisée par l'Asso Garie, tête de réseau de l'insertion par l'activité économique en Aquitaine 19 h, IBoat Bordeaux-33

**JEUDI 5 MARS**

LIVING-LAB E-SANTÉ AQUITAINE Lancement piloté par Aquitaine Développement Innovation (ADI) dans le cadre du cluster TIC Santé 16h30, Hôtel de Région, Bordeaux-33

**DU MERCREDI 11 AU DIMANCHE 22 MARS**

QUINZAINE DES DÉCHETS ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE Organisée

par Surfrider Foundation Europe en co-production avec Darwin Ecosystème. Plusieurs événements durant la quinzaine. Exposition "Face à l'océan" Darwin Ecosystème Bordeaux-33

**JEUDI 19 MARS**

CONFÉRENCE CONSOMMATION D'ÉNERGIE Les consommations et productions d'énergie dans le monde et leurs évolutions, organisée par Talence Innovation Sud Développement 18 h, Forum des Arts et de la Culture, Talence 33

**MARDI 31 MARS**

CRESS AQUITAINE AG constitutive ouverte aux adhérents d'Aquitaine Préf-Cress 14h, Croix-Rouges à Bègles-33